

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

LOI N°1/ 26 DU 22 JUILLET 2022 PORTANT RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD D'ASSISTANCE ENTRE LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE ET LA REPUBLIQUE DU BURUNDI POUR FACILITER UN PARTENARIAT VISANT UNE TRANSFORMATION QUI FAVORISE LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU BURUNDI

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Le Conseil des Ministres ayant délibéré ;

L'Assemblée Nationale et le Sénat ayant adopté ;

PROMULGUE :

Article 1 : L'Accord d'Assistance entre les Etats-Unis d'Amérique et la République du Burundi pour faciliter un partenariat visant une transformation qui favorise le développement durable au Burundi, signé le 11 février 2022 à Bujumbura, est ratifié par la République du Burundi.

Article 2 : La présente loi entre en vigueur le jour de sa promulgation.

Fait à Gitega, le 22 juillet 2022

Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,
LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

Domine BANYANKIMBONA.



REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**INSTRUMENT DE RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE
L'ACCORD D'ASSISTANCE ENTRE LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE ET LA
REPUBLIQUE DU BURUNDI POUR FACILITER UN PARTENARIAT VISANT UNE
TRANSFORMATION QUI FAVORISE LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU
BURUNDI**

**Nous, Evariste NDAYISHIMIYE,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI,**

Ayant vu et examiné l'Accord d'Assistance entre les Etats-Unis d'Amérique et la République du Burundi pour faciliter un partenariat visant une transformation qui favorise le développement durable au Burundi, signé le 11 février 2022 à Bujumbura ;

L'avons approuvé et l'approuvons en toutes et chacune de ses dispositions, conformément à la législation en vigueur au Burundi ;

Déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé ;

Promettons qu'il sera intégralement et inviolablement observé ;

EN FOI DE QUOI, Nous avons donné le présent Instrument de Ratification revêtu du Sceau de la République.

Fait à Gitega, le 12 juillet 2022

Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
VU LE SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,
LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

Domine BANYANKIMBONA.